

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00540 Numéro SIREN : 847 841 103 Nom ou dénomination : A.R.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 12328

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/12328

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : A.R.S.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 847 841 103

N° gestion : 2019 B 00540



SAS A.R.S.
AU Capital De 2 000 Euros
21 Chemin De Vauréal A SAINT MARTIN
95300 PONTOISE
SIREN : 847 841 103

12328
Tribunal de Commerce de Pontoise

Procès Verbal d'Assemblée

L'an deux mille vingt, et le trente juin, à Dix huit heures, les associés de la **SAS A.R.S.** au capital de Deux mille euros (2 000 euros soit 200 actions à 10.00 euros chacune) se sont réunis au siège social 21 Chemin De Vauréal A SAINT MARTIN 95300 PONTOISE, en assemblée extraordinaire afin de discuter d'un commun accord de la nomination du Nouveau Président suite à la démission de Monsieur **UR REHMAN Masood**.

Sont présents :

Monsieur **UR REHMAN Masood** représentant Cent actions sociales

Monsieur **NASSERI Sultan Ali** représentant Cent actions sociales

qui détiennent ensemble Deux Cents actions sociales sur un total de Deux Cents représentant plus de la moitié des parts sociales, et en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre la décision.

L'ordre du jour de la présente assemblée :

- Nomination Du Nouveau Président suite à la Démission de Monsieur **UR REHMAN Masood** (Article 39)

Première résolution

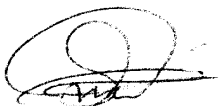
Les Associés ici présent décident suite à la démission de Monsieur **UR REHMAN Masood** nomment en qualité du Nouveau Président Monsieur **NASSERI Sultan Ali**, né le 01 Janvier 1989 à KABOUL (Afghanistan), de nationalité Afghane, demeurant 8 CITE DE LA MONTADE 15000 AURILLAC, pour une durée indéterminée. Monsieur **NASSERI Sultan Ali** entrera effectivement en fonction à partir du **01 Juillet 2020** et exercera ses fonctions dans les conditions prévues par l'article 13 des statuts.

Monsieur **NASSERI Sultan Ali** déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents à l'assemblée.

Mr NASSERI Sultan Ali (Président)



Mr UR REHMAN Masood

